

## AVIS AUX ACTIONNAIRES

Nordea 1 – North American Small Cap Fund

et

Nordea 1 – Global Small Cap Fund

---

Nous vous informons que le conseil d'administration de Nordea 1, SICAV (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de fusionner le compartiment Nordea 1 – North American Small Cap Fund (le « **Fonds absorbé** ») avec le compartiment Nordea 1 – Global Small Cap Fund (le « **Fonds absorbant** ») (la « **Fusion** »).

Le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont désignés collectivement les « **Fonds** » ci-après, et Nordea 1, SICAV la « **Société** ».

La Fusion entrera en vigueur le 9 décembre 2022 (la « **Date effective** »).

A la Date effective, les éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé seront intégralement transférés vers le Fonds absorbant. Le Fonds absorbé cessera d'exister à la suite de la Fusion et sera par conséquent dissous à la Date effective, sans passer par une procédure de liquidation.

Aucune action n'est requise de la part des actionnaires qui acceptent les changements proposés dans le présent avis.

Les actionnaires qui désapprouvent la Fusion sont en droit de demander le rachat ou la conversion de leurs actions sans frais, au terme des processus de rachat et de conversion tels que détaillés dans le prospectus, à compter de la date du présent avis et jusqu'au 30 novembre 2022 à 15 h 30 CET, tel que décrit plus en détail à la section 5 ci-dessous.

Le présent avis décrit les répercussions de la Fusion et doit être lu attentivement. **La Fusion peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Il est recommandé aux actionnaires des Fonds de consulter leur conseiller professionnel quant aux répercussions juridiques, financières et fiscales de la Fusion en vertu de la législation du pays dont ils ont la nationalité, où ils résident, sont domiciliés ou sont constitués.**

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordefunds@nordea.com  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Page 1 sur 10

## 1. Motifs de la Fusion

- 1.1 Le Conseil d'administration estime que les perspectives de croissance du Fonds absorbé sont limitées.
- 1.2 La Fusion permettra aux actionnaires de profiter d'un investissement dans un fonds dont les actifs sous gestion sont plus élevés et qui promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (« **Investissements ESG** ») conformément à l'Article 8 du Règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »).
- 1.3 Par conséquent, le Conseil d'administration estime que la Fusion est dans le meilleur intérêt des actionnaires.

## 2. Impact attendu de la Fusion sur les actionnaires du Fonds absorbé

- 2.1 Dans le cadre de la Fusion, tous les éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé seront transférés au Fonds absorbant et, à la Date effective, le Fonds absorbé cessera d'exister, sans passer par une procédure de liquidation.
- 2.2 La Fusion sera contraignante pour l'ensemble des actionnaires n'ayant pas demandé le rachat ou la conversion de leurs actions selon les conditions et dans les délais indiqués ci-dessous. A la Date effective, les actionnaires du Fonds absorbé n'ayant pas exercé ce droit au rachat ou à la conversion deviendront actionnaires du Fonds absorbant et recevront par conséquent des actions de la catégorie d'actions correspondante du Fonds absorbant, auxquelles s'appliquent les frais courants et les indicateurs synthétiques de risque/rendement indiqués ci-après.

Fonds absorbé				Fonds absorbant			
Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE/RENDEMENT	Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE/RENDEMENT
AP - USD	LU0826403478	1,84%	6	AP - USD	LU2533120502	1,82%	6
BF - EUR	LU2207567186	1,13%	6	BF - EUR	LU2533120411	1,10%	6
BI - EUR	LU0826403981	1,08%	6	BI - EUR	LU1029328892	1,07%	6
BI - USD	LU0826404369	1,08%	6	BI - USD	LU1029329510	1,07%	6
BP - EUR	LU0826404526	1,84%	6	BP - EUR	LU1029333462	1,82%	6
BP - NOK	LU0826404872	1,84%	6	BP - NOK	LU1029331680	1,82%	5
BP - SEK	LU0826405093	1,84%	6	BP - SEK	LU1029331920	1,82%	6
BP - USD	LU0826405176	1,84%	6	BP - USD	LU1029332142	1,82%	6
E - EUR	LU0826405259	2,57%	6	E - EUR	LU1029327738	2,56%	6

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordefunds@nordea.com  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Page 2 sur 10

E - USD	LU0826405416	2,57%	6	E - USD	LU1029328207	2,56%	6
HB - EUR	LU0826405929	1,84%	6	HB - EUR	LU1029332811	1,82%	6

2.3 Conformément à la section 6, la valeur nette d'inventaire par action du Fonds absorbé et la valeur nette d'inventaire par action du Fonds absorbant ne seront pas nécessairement identiques. C'est pourquoi, bien que la valeur globale de leur participation reste la même, les actionnaires du Fonds absorbé pourront recevoir un nombre de nouvelles actions du Fonds absorbant différent de celui qu'ils détenaient dans le Fonds absorbé.

2.4 Veuillez vous référer à la section 4 pour de plus amples détails quant aux potentielles conséquences pour le portefeuille du Fonds absorbé.

2.5 Les principales similitudes entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont décrites à l'Annexe I du présent avis. Les principales similitudes entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont notamment les suivantes :

- Les deux Fonds partagent des objectifs, politiques et stratégies d'investissement globalement similaires et investissent principalement dans des actions et des titres rattachés à des actions émis par des sociétés dont la capitalisation boursière (au moment de l'achat) est comprise entre 50 millions USD et 10 milliards USD ;
- Les deux Fonds calculent leur exposition au risque globale au moyen de l'approche par les engagements ;
- La devise de référence des deux Fonds est l'USD ;
- La période de détention des investissements recommandée est de 5 ans pour les deux Fonds ;
- L'indicateur synthétique de risque/rendement des catégories d'actions AP – USD, BF – EUR, BI – EUR, BI – USD, BP – EUR, BP – SEK, BP – USD, E – EUR, E – USD et HB - EUR des deux Fonds s'établit à 6 ;
- Les commissions de gestion des Fonds sont identiques.

2.6 Les procédures de transaction, de souscription, de rachat, d'échange et de transfert d'actions ainsi que la méthode de calcul de la valeur nette d'inventaire sont les mêmes pour le Fonds absorbé et le Fonds absorbant.

2.7 Les principales différences entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont détaillées à l'Annexe I. Leurs principales différences sont les suivantes :

- Le Fonds absorbé investit principalement dans des actions à petite capitalisation de sociétés nord-américaines tandis que le Fonds absorbant investit principalement dans des actions à petite capitalisation de sociétés situées dans le monde entier, y compris les marchés émergents et les marchés frontières.
- Le Fonds absorbant promeut des caractéristiques ESG, conformément à l'Article 8 du SFDR, tandis que le Fonds absorbé répond aux critères de l'Article 6 du SFDR et les investissements sous-jacents de ce dernier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ;

**Nordea 1, SICAV**

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordefunds@nordea.com  
nordea.lu

Page 3 sur 10

- Le Fonds absorbé est géré par River Road Asset Management LLC et le Fonds absorbant par GW&K Investment Management LLC ;
- Dans la mesure où le Fonds absorbant investit à l'échelle mondiale, il s'expose à davantage de facteurs de risque, liés notamment aux certificats représentatifs d'actions, aux marchés émergents et frontières, à la liquidité, à certaines pratiques de négociation et à la fiscalité ;
- Les Fonds utilisent des indices de référence différents. Le Fonds absorbé a recours au Russell 2000 Value (Net Return) et le Fonds absorbant au MSCI World Small Cap (Net Return), dans les deux cas à des fins de comparaison des performances uniquement ;
- Les frais courants sont moins élevés au sein du Fonds absorbant qu'au sein du Fonds absorbé.

### 3. Impact attendu de la Fusion sur les actionnaires du Fonds absorbant

- 3.1 A la réalisation de la Fusion, les actionnaires du Fonds absorbant continueront de détenir les mêmes actions et les droits afférents à ces actions ne seront pas modifiés. Celle-ci n'entraînera pas de modification des statuts ou du prospectus de la Société, ni des documents d'informations clés pour l'investisseur (les « **DICI** ») du Fonds absorbant.
- 3.2 A la réalisation de la Fusion, la valeur nette d'inventaire totale du Fonds absorbant augmentera à la suite du transfert des éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant.

### 4. Impact attendu sur le portefeuille

- 4.1 Les participations dans le Fonds absorbé seront vendues et le produit sera transféré au Fonds absorbant à la Date effective. La vente des actifs avant la Date effective est susceptible d'affecter le portefeuille et la performance du Fonds absorbé. Au cours des huit (8) jours ouvrables précédant la Date effective, il se pourrait en effet que la conformité du Fonds absorbé vis-à-vis de son objectif d'investissement, de sa politique d'investissement et de ses restrictions d'investissement ne puisse être assurée.
- 4.2 Les liquidités qui seront transférées du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant seront ensuite investies conformément à la politique d'investissement du Fonds absorbant. Aucun rééquilibrage du portefeuille du Fonds absorbant n'est prévu, ni avant ni après la Date effective. En raison de la Fusion et du niveau de liquidités transférées au Fonds absorbant, il se pourrait que, à la Date effective ou durant les quelques jours ouvrables qui suivent, la conformité du Fonds absorbant vis-à-vis de son objectif d'investissement, de sa politique d'investissement et de ses restrictions d'investissement ne puisse être assurée.

### 5. Suspension des opérations

- 5.1 Les actions du Fonds absorbé peuvent être souscrites, rachetées et converties en actions d'une catégorie identique ou différente d'un autre fonds de la Société (non visé par la Fusion) jusqu'au 30 novembre 2022 à 15 h 30 CET. Le 30 novembre 2022, à partir de 15 h 30 CET, cette possibilité de souscrire, racheter et convertir des actions du Fonds absorbé sera suspendue jusqu'à la Date effective.

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordefunds@nordea.com  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Page 4 sur 10

5.2 Les actionnaires du Fonds absorbant ne seront nullement impactés par la suspension des souscriptions, rachats et conversions dans le Fonds absorbé.

5.3 Les actionnaires des Fonds peuvent demander le rachat ou la conversion de leurs actions en actions d'une catégorie identique ou différente d'un autre fonds de la Société (non visé par la Fusion) sans frais, à compter de la date du présent avis et jusqu'au 30 novembre 2022 à 15 h 30 CET. Le 30 novembre 2022, à partir de 15 h 30 CET, cette possibilité de demander le rachat ou la conversion des actions sans frais sera suspendue.

5.4 Pour un Fonds comme pour l'autre, le rachat ou la conversion des actions pourra faire l'objet de frais de transaction appliqués par les intermédiaires locaux, qui sont indépendants de la Société et de la société de gestion, Nordea Investment Funds S.A. (la « **Société de gestion** »).

## 6. Valorisation et rapport d'échange

6.1 Le jour ouvrable précédant la Date effective, la Société de gestion calculera la valeur nette d'inventaire pour chaque catégorie d'actions et déterminera le rapport d'échange.

6.2 Pour le calcul du rapport d'échange, les règles relatives au calcul de la valeur nette d'inventaire, telles que définies dans les statuts et le prospectus de la Société, s'appliqueront à l'évaluation des éléments d'actif et de passif des Fonds.

6.3 Le nombre de nouvelles actions du Fonds absorbant à émettre en faveur de chaque actionnaire sera déterminé à l'aide du rapport d'échange calculé sur la base de la valeur nette d'inventaire des actions des Fonds. Les actions du Fonds absorbé seront ensuite annulées.

6.4 Le rapport d'échange sera calculé comme suit :

- La valeur nette d'inventaire par action de la catégorie d'actions concernée du Fonds absorbé est divisée par la valeur nette d'inventaire par action de la catégorie correspondante du Fonds absorbant.
- Les valeurs nettes d'inventaire par action du Fonds absorbé et du Fonds absorbant seront celles déterminées le jour ouvrable précédant la Date effective.

6.5 Tout produit à recevoir par le Fonds absorbé sera inclus dans la dernière valeur nette d'inventaire calculée pour le Fonds absorbé et pris en compte dans la valeur nette d'inventaire des catégories d'actions concernées du Fonds absorbant après la Date effective.

6.6 Aucun paiement en espèces ne sera versé aux actionnaires en échange des actions.

## 7. Documents complémentaires

7.1 Nous invitons les actionnaires du Fonds absorbé à consulter le(s) prospectus concerné(s) et les DICl correspondants du Fonds absorbant avant de prendre une quelconque décision en lien avec la Fusion. Le(s) prospectus et les DICl (lorsqu'ils seront disponibles) peuvent être obtenus gratuitement sur le site [nordea.lu](http://nordea.lu) et sur demande adressée au siège social de la Société.

7.2 Une copie du rapport du réviseur d'entreprises validant les critères adoptés pour l'évaluation des éléments d'actif et, le cas échéant, de passif, la méthode de calcul du rapport d'échange ainsi que le rapport d'échange peut être obtenue gratuitement sur demande adressée au siège social de la Société.

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
[nordeafunds@nordea.com](mailto:nordeafunds@nordea.com)  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Page 5 sur 10

## 8. Coûts de la Fusion

La Société de gestion supportera l'ensemble des frais légaux, de conseil et administratifs liés à la préparation et à la finalisation de la Fusion.

## 9. Fiscalité

Les actionnaires du Fonds absorbé et du Fonds absorbant sont invités à consulter leur propre conseiller fiscal quant à l'impact de la Fusion envisagée sur leur situation fiscale.

## 10. Informations complémentaires

Pour toute question relative à la Fusion, nous invitons les actionnaires professionnels et institutionnels à contacter leur conseiller professionnel ou intermédiaire habituel, ou le service client local via le site [nordea.lu](http://nordea.lu) ou l'adresse [nordeafunds@nordea.com](mailto:nordeafunds@nordea.com). Les actionnaires particuliers sont quant à eux invités à prendre contact avec leur conseiller financier habituel pour toute question concernant la Fusion.

Cordialement,

Au nom du Conseil d'administration

Le 31 octobre 2022

## Annexe I

### Caractéristiques principales du Fonds absorbé et du Fonds absorbant

Le Fonds absorbé	Le Fonds absorbant
<p><b>Objectif</b> Faire croître l'investissement des actionnaires sur le long terme.</p>	<p><b>Objectif</b> Faire croître l'investissement des actionnaires sur le long terme.</p>
<p><b>Politique d'investissement</b> Le fonds investit principalement dans des actions à petite capitalisation de sociétés nord-américaines.</p> <p>Plus précisément, le fonds investit au moins 75% de ses actifs totaux dans des actions et des titres rattachés à des actions émis par des sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leur activité en Amérique du Nord et dont la capitalisation boursière (au moment de l'achat) est comprise entre 50 millions USD et 10 milliards USD.</p> <p>Le fonds peut être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence.</p>	<p><b>Politique d'investissement</b> Le fonds investit principalement dans des actions à petite capitalisation de sociétés situées dans le monde entier.</p> <p>Plus précisément, le fonds investit au moins 75% de ses actifs totaux dans des actions et des titres rattachés à des actions émis par des sociétés dont la capitalisation boursière (au moment de l'achat) est comprise entre 50 millions USD et 10 milliards USD ou qui sont incluses dans l'indice de référence.</p> <p>Le fonds sera exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence.</p>
<p><b>Informations relatives au SFDR</b></p> <p>Le fonds applique des précautions ESG de base, conformément à l'Article 6 du SFDR. Cela signifie que des filtres et listes d'exclusion fondés sur des normes sont appliqués aux investissements du fonds afin de garantir que son portefeuille respecte une norme ESG minimale. Pour plus de détails, veuillez vous référer au Prospectus.</p>	<p><b>Informations relatives au SFDR</b></p> <p>Le fonds applique des précautions ESG de base et promeut des caractéristiques ESG, conformément à l'Article 8 du SFDR. Cela signifie que des filtres sont appliqués pour garantir que les investissements sous-jacents du fonds respectent systématiquement les caractéristiques ESG attendues. Par ailleurs, des filtres d'exclusion optimisés sont appliqués au processus de construction du portefeuille pour restreindre les investissements dans des sociétés et des émetteurs qui affichent une exposition significative à certaines activités susceptibles de porter préjudice à l'environnement et/ou à la société au sens large, y compris les sociétés des secteurs du tabac et des combustibles fossiles. La qualité de la gouvernance fait partie intégrante de l'évaluation des investissements potentiels, laquelle tient compte des aspects de responsabilité, de protection des droits des actionnaires/détenteurs d'obligations et de création de valeur à long terme durable.</p> <p>Le fonds respecte en outre la Politique sur les combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris de NAM.</p> <p>Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'Annexe I du Prospectus.</p>

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordefunds@nordea.com  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Page 7 sur 10

<p><b>Indice de référence</b> Indice Russell 2000 Value (Net Return). Aux fins de comparaison des performances uniquement. Les caractéristiques de risque du portefeuille du fonds peuvent présenter une certaine ressemblance avec celles de l'indice.</p>	<p><b>Indice de référence</b> Indice MSCI World Small Cap (Net Return). Aux fins de comparaison des performances uniquement. Les caractéristiques de risque du portefeuille du fonds peuvent présenter une certaine ressemblance avec celles de l'indice.</p> <p>Le fonds a recours à un indice de référence qui n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales du fonds.</p>
<p><b>Instruments dérivés et techniques</b> Instruments dérivés Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values. Voir la section « Instruments dérivés pouvant être utilisés par les fonds » du prospectus.</p> <p>Utilisation de TRS : Non escomptée Utilisation de techniques et instruments : Non escomptée</p>	<p><b>Instruments dérivés et techniques</b> Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values. Voir la section « Instruments dérivés pouvant être utilisés par les fonds » du prospectus.</p> <p>Utilisation de TRS, y compris de CFD : Non escomptée Utilisation de techniques et instruments : Non escomptée</p>
<p><b>Adéquation</b> Le fonds convient à tous les types d'investisseurs, via tous les canaux de distribution.</p> <p><b>Profil de l'investisseur</b> Investisseurs qui comprennent les risques associés au fonds et projettent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.</p> <p>Le fonds peut attirer les investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recherchent un accroissement de leur investissement</li> <li>• souhaitent pouvoir s'exposer aux actions des marchés développés</li> </ul>	<p><b>Adéquation</b> Le fonds convient à tous les types d'investisseurs, via tous les canaux de distribution.</p> <p><b>Profil de l'investisseur</b> Investisseurs qui comprennent les risques associés au fonds et projettent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.</p> <p>Le fonds peut attirer les investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recherchent un accroissement de leur investissement</li> <li>• poursuivent un objectif axé sur la durabilité et souhaitent investir dans un fonds présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, en tenant compte des PIN dans le processus d'investissement</li> <li>• souhaitent pouvoir s'exposer aux actions des marchés internationaux.</li> </ul>

## Considérations relatives aux risques

Veillez lire attentivement la section « Descriptions des risques » préalablement à tout investissement dans le fonds, en portant une attention particulière aux points suivants :

- Instruments dérivés
- Actions
- Liquidité
- Actions à petite et moyenne capitalisation

**Indicateur synthétique de risque/rendement :** Veuillez vous référer à la section 2.2. ci-dessus.

### Calcul de l'exposition globale :

Engagements

### Gestionnaire par délégation :

River Road Asset Management LLC.

**Devise de référence :** USD

### Commissions à charge du Fonds absorbé

Le Fonds absorbé supportera les commissions suivantes :

#### Commission de gestion (maximum)

Le Fonds absorbé verse chaque année à la Société de gestion une commission de gestion prélevée sur ses actifs et s'élevant à 0,850% pour les catégories d'actions I, à 0,950% pour les catégories d'actions F et à 1,500% pour les catégories d'actions P et E.

**Commission de surperformance** Néant

#### Charges opérationnelles

Comme indiqué dans le prospectus, ces charges comprennent une commission d'administration centrale, des commissions de

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordefunds@nordea.com  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Registre de Commerce Luxembourg No B31442, Registered office: 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

## Considérations relatives aux risques

Veillez lire attentivement la section « Descriptions des risques » préalablement à tout investissement dans le fonds, en portant une attention particulière aux points suivants :

- Change
- Certificat représentatif d'actions
- Instruments dérivés
- Marchés émergents et frontières
- Actions
- Liquidité
- Pratiques de négociation
- Actions à petite et moyenne capitalisation
- Fiscalité

**Indicateur synthétique de risque/rendement :** Veuillez vous référer à la section 2.2. ci-dessus.

### Calcul de l'exposition globale :

Engagements

### Gestionnaire par délégation :

GW&K Investment Management LLC.

**Devise de référence :** USD

### Commissions à charge du Fonds absorbant

Le Fonds absorbant supportera les commissions suivantes :

#### Commission de gestion (maximum)

Le Fonds absorbé verse chaque année à la Société de gestion une commission de gestion prélevée sur ses actifs et s'élevant à 0,850% pour les catégories d'actions I, à 0,950% pour les catégories d'actions F et à 1,500% pour les catégories d'actions P et E.

**Commission de surperformance** Néant

#### Charges opérationnelles (maximum)

Comme indiqué dans le prospectus, ces charges comprennent une commission d'administration centrale, des commissions de dépôt

dépôt (frais liés à la garde et autres services associés), ainsi que la taxe d'abonnement.

## Frais d'entrée et de sortie

Frais d'entrée : 5% maximum pour les catégories d'actions P. Néant pour les catégories d'actions I, E et F.  
Frais de sortie : Néant.

## Commission de distribution

Cette commission est payée à la Société de gestion et transmise en principe au distributeur ou à l'intermédiaire local. Cette commission n'est prélevée qu'au titre des actions E et s'élève à 0,75% par an.

## Frais courants et indicateur synthétique de risque/rendement :

(frais liés à la garde et autres services associés), ainsi que la taxe d'abonnement

## Frais d'entrée et de sortie

Frais d'entrée : 5% maximum pour les catégories d'actions P. Néant pour les catégories d'actions I, E et F.  
Frais de sortie : Néant.

## Commission de distribution

Cette commission est payée à la Société de gestion et transmise en principe au distributeur ou à l'intermédiaire local. Cette commission n'est prélevée qu'au titre des actions E et s'élève à 0,75% par an.

## Frais courants et indicateur synthétique de risque/rendement :

Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE/RENDEMENT	Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE/RENDEMENT
AP - USD	LU0826403478	1,84%	6	AP - USD	LU2533120502	1,82%	6
BF - EUR	LU2207567186	1,13%	6	BF - EUR	LU2533120411	1,10%	6
BI - EUR	LU0826403981	1,08%	6	BI - EUR	LU1029328892	1,07%	6
BI - USD	LU0826404369	1,08%	6	BI - USD	LU1029329510	1,07%	6
BP - EUR	LU0826404526	1,84%	6	BP - EUR	LU1029333462	1,82%	6
BP - NOK	LU0826404872	1,84%	6	BP - NOK	LU1029331680	1,82%	5
BP - SEK	LU0826405093	1,84%	6	BP - SEK	LU1029331920	1,82%	6
BP - USD	LU0826405176	1,84%	6	BP - USD	LU1029332142	1,82%	6
E - EUR	LU0826405259	2,57%	6	E - EUR	LU1029327738	2,56%	6
E - USD	LU0826405416	2,57%	6	E - USD	LU1029328207	2,56%	6
HB - EUR	LU0826405929	1,84%	6	HB - EUR	LU1029332811	1,82%	6